

## Cadre pour les personnes « ressources » à l'Institut de Coaching d'Alsace

L'Institut propose à chaque stagiaire, ayant déjà suivi et réglé sa formation, de revenir suivre l'ensemble du cursus en tant que personne dite « ressource ».

L'objectif de ce cadre est de s'engager individuellement pour :

- Le bon déroulement des cours et de la progression pédagogique.
- Faciliter l'organisation des ateliers
- Préserver la cohésion du groupe et les relations interpersonnelles.
- Que chacun trouve son juste positionnement.

**Engagement personnel à signer et à retourner à l'institut**  
avant le démarrage du module de formation.

En cas d'absence régulière ou de non-respect du cadre, l'Institut se donne le droit de refuser la présence d'une personne ressource.

En tant que personne ressource, je m'engage à suivre l'ensemble des sessions du module choisi, en fonction des dates communiquées préalablement. Si pour des raisons indépendantes de ma volonté, je devais être absent à une journée, je m'engage prévenir l'institut le plus rapidement possible.

*Je me positionne en tant qu'apprenant et laisse la priorité dans les prises de parole aux nouveaux stagiaires. Je reste à disposition du formateur pour superviser ou encadrer certains ateliers.*

*Je participe aux frais de salle et de pause boisson à hauteur de **15 € par journée.***

Depuis 2013, un week end supplémentaire a été rajouté au Module 2 vous permettant de bénéficier d'une initiation sur des outils complémentaires au coaching : EFT, Loi de l'attraction, Artcoaching.

*Je participe aux frais de formation complémentaires du module 2 à raison de 90€ par jour soit **180€ pour les 2 jours***

*J'adhère aux règles de communication et de fonctionnement établies par le groupe dont je fais partie.*

**Date, nom, prénom et signature**